



A Thenon, pas de restauration scolaire au collège ce lundi 30 novembre... En raison d'un cas de Covid positif, le collège de Thenon n'est pas en mesure de fournir le repas du midi et les élèves doivent se munir d'un repas froid. Les parents peuvent aussi venir chercher leur enfant pour qu'il prenne son déjeuner à la maison.

"Les P'tites Pépites" à Terrasson, à l'angle de la rue Margontier et face au pont vieux, continuent de proposer vente à emporter et livraison de ses plats du jour, tartines, desserts... du lundi au samedi sauf mercredi, retrait de 11h à 15h. Tél. 06.58.04.77.66. Le lieu est ouvert aussi comme point de retrait commande pour tout commerce qui n'ouvrira pas pendant cette période et pour des artisans. Lun 30 nov tartelette risotto, courgettes grillées, salade croquante ; mar 1er déc parmentier de canard scarole ; jeu 3 déc pâtes aux légumes grillés sauce moutarde et parmesan ; ven 4 déc pommes de terre farcies aux légumes salade.

La chocolaterie Bovetti est ouverte ce dimanche de 14h à 18h comme tous les dimanches de décembre. Des bons d'achat d'une valeur de 10€ y sont proposés. De nombreux commerçants sont ouverts à Terrasson comme la librairie de la rue de la Liberté (place Bouquier) et Sport 2000 avenue Victor Hugo (place Marcel Paul)...

La Médiathèque de Terrasson est de nouveau ouverte au public dès le mardi 1er décembre aux horaires habituels. Il est possible de venir en famille pour emprunter, d'accéder à un poste informatique pour les démarches administratives incontournables, tout en restant dans les locaux 30 minutes maximum, avec impossibilité de lire sur place ou de s'y installer pour travailler.

Les obsèques de Roger Fite auront lieu mardi 1er décembre à 10h30 en la collégiale Saint-Martin de Brive. En raison du protocole sanitaire, 30 personnes peuvent entrer dans l'église, et une sonorisation sera installée devant la collégiale.

Le CA Brive s'incline à La Rochelle 36-22, prochain match à Agen ce samedi 5 décembre à 18h15.



Le rugby régional est en deuil avec la disparition de [Roger Fite](#) à l'âge de 82 ans, ce samedi 28 novembre. Véritable légende au sein du CA Brive Corrèze et président du Comité Limousin jusqu'en 2012, il avait joué à Terrasson dans les années 79 à 82. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et tous ses proches. Roger Fite était notamment présent aux obsèques de Jean-Louis Montupet en 2015, accompagné de Jean-Claude Rossignol (disparu en 2016).

Grandes surfaces et petits commerces peuvent ouvrir ce dimanche de 9h à 21h, pour "rattraper les pertes de chiffre d'affaires et mieux réguler la clientèle". Le préfet de la Dordogne Frédéric Perissat a pris un arrêté pour autoriser "les commerces de la grande distribution et autres commerces de détail" à ouvrir les dimanches 29 novembre, 6, 13, 20 et 27 décembre. L'arrêté rappelle que ces dérogations au repos dominical sont accordées "au vu d'un accord collectif, ou à défaut, d'une décision unilatérale de l'employeur prise après référendum", que des "contreparties doivent être accordées" et que "le strict respect du principe du volontariat" doit être appliqué.

Le bar-restaurant Le Taravelou à Peyrignac propose des plats à emporter tout en réservant la veille au 06.03.68.87.79 ou 06.22.09.61.41. Au menu : lundi 30 nov rôti de porc choux de Bruxelles, mardi 1er déc. lapin-chasseur, mer 2 déc poulet rôti gratin dauphinois, jeu 3 déc dos de cabillaud, ven 4 déc poule farçie, lun 7 déc rôti de veau haricots blancs, mar 8 déc canard à l'orange pomme de terres sautées, mer 9 déc brandade de morue, jeu 10 déc paupiettes sauce madère pâtes fraîches, ven 11 déc couscous, lun 14 déc blanquette de volaille, mar 15 déc navarin d'agneau, mer 16 déc côte de porc, gratin choux-fleurs, jeu 17 déc saucisse de Toulouse oignons purée, ven 18 déc paëlla, lun 21 déc langue de boeuf sauce madère spaghettis, mar 22 déc dos de cabillaud sauce aux moules pommes vapeur, mer 23 déc boudin noir aux oignons purée.



**Vidéos Interviews Ewanews Live** : à découvrir une interview de Jérôme Vivier de Jérôme Coiff" qui prépare sa réouverture samedi 28 novembre comme tous les coiffeurs, boutiques, fleuristes, libraires... Pour Ewanews, le coiffeur nous confie qu'il est déjà complet jusqu'à mardi, en sachant qu'il ouvre aussi dimanche et lundi ! Avec les mesures sanitaires : un client unique et nettoyage entre chaque client. Il est aussi dépositaire Wish, vend des produits de coloration à base de végétaux et propose par ailleurs une activité en complément de salaire !

<https://www.facebook.com/rassat24/posts/3634648283284390>

Le nouveau restaurant de Ladornac, [O P'tit Détour](#) , ouvert en plein confinement, propose pour l'instant des plats à emporter. Cédric David est cuisinier depuis 24 ans. Il vient de reprendre le seul commerce local du centre bourg et travaille exclusivement des produits locaux frais. Ce week-end il propose un mi-cuit de foie gras... Il n'ouvre pour l'instant que du jeudi soir au dimanche midi. Il faut commander la veille pour le midi au 05.53.42.39.42 et avant 15h pour le soir. Pour venir chercher sur place sa commande, c'est entre 18h et 20h et entre 12h et 13h15. On notera que le cuisinier a été soutenu par l'actuelle municipalité et son maire Jean-Pierre Verdier pour s'installer.

[Le plan de relance fait rebondir la Socat de Terrasson](#) , ce vendredi 27 novembre 2020 dans le Courrier Français...

Un nouvel élu a été nommé au conseil municipal du Lardin, lors de la séance du lundi 23 novembre 2020. Francis Dupuy remplace Camille Debat qui a démissionné suite à un déménagement pour des raisons professionnelles.



VOTEZ POUR MON PROJET N° : 309

INTITULÉ DE MON PROJET :



Un équipement vidéo performant pour dynamiser l'info locale sur EWANEWS

Du 16 novembre au 6 décembre 2020, je vote sur [www.budgetparticipatif.dordogne.fr](http://www.budgetparticipatif.dordogne.fr).

Suivez le projet sur les réseaux sociaux ! #budgetparticipatif24



"Comme à l'école, l'aide aux Terroirs et alentours"

SERVICE PUBLIC ET ADMINISTRATION " COVID 19" au 03/11/2020				
SERVICE	TELEPHONE - MAIL-SITE	ACCUEIL PUBLIC	CONTACT	MESURE MISE EN PLACE
MAYE	05.53.52.47.00 contact@ville-terrasson.com	Ouverte	Téléphone et mail	Portage de courses, le mardi et le vendredi matin, commande au plus tard la veille jusqu'à midi. Évacue et recueille ses personnes en difficulté
LA POSTE "MARE"		Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h plus samedi matin 9h à 12h.		Distribution du courrier du lundi au samedi.
LA POSTE "VILLI"		Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 16h30 le vendredi 9h à 12h.		Distribution du courrier du lundi au vendredi.
POLE EMPLOI	3949 pour les demandeurs d'emploi, Le 3958 pour les employeurs pour recrutement.	OUVERT	Téléphonique et sur le site messagerie polo-emploi.fr	
EPCIERE SOCIALE	05.53.62.30.93	OUVERTE	TELEPHONE	
CIASST	05.53.50.19.40 ou 05.53.50.58.20 contact@ciast.fr	OUVERT	Permanence téléphonique lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.	Maintien du portage des repas, aide à domicile, activités mise en place au mieux possible.
MISSION LOCALE	05.53.60.62.44 ou 05.53.51.56.90 contact@missionlocaldepartement.fr	OUVERTE	Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et sur mail.	Conseillers toujours disponibles au téléphone
MAISON DE LA PETITE ENFANCE	05.53.58.66.38 maison@ville-terrasson.com	OUVERTE	Téléphone et mail	
EPAM DE LA DORDOGNE	3646 ou 3645 au 07.62.13.65.05	OUVERT que sur RDV.	Du Lundi-Mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.	
SARTOM	05.55.17.65.10 ou 0800.204.054 appel gratuit		Téléphone	Collecte des endues ménagères et Tri collectif maintenus
CENTRE DES MAROTS TERRASSON	05.53.50.01.88	OUVERT SUR RDV	Téléphone	
CCSN (Bureau Centre de Cancer)	05.53.09.54.43	FERME	Permanence téléphonique lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h.	Contact avec les malades atteints
CENTRE MEDICO SOCIAL	05.53.02.06.49	OUVERT sur RDV, pas de visite à domicile	Permanence téléphonique lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h.	
CAF	caf24.afc@caf.fr	FERME	mail	
MSA	05.53.67.77.77	FERME	Contact par internet sur votre espace privé	
CARSAT	3960	FERME	Téléphone et mail par votre espace privé.	
LES RESTOS DU CŒUR	06.79.05.60.30	OUVERT	Téléphone	
LA CROIX ROUGE		FERME		
LE SECOURS CATHOLIQUE		FERME		
ADZ 24	05.53.09.89.89 contact@adz24.com	FERME AU PUBLIC	Téléphone et mail	
POINTS D'ACCES AU DMPT	dmpt.dordogne@wanadoo.fr	FERME	Mail	
SARIS	05.53.05.17.80	FERME	Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h.	
VEGIA	05.53.60.05.02 www.vegia.fr	OUVERT en agence avec prioré de RDV uniquement.	Téléphone, site www.vegia.fr	
EDF-GDF	www.edf.fr		Sur le site	
CENTRE DE SECOURS	18			
GENDARMERIE	17			
SAMU	15			
CORREZE HABITAT	05.50.29.50.30	AGENCE OUVERTE LE MATIN	de 9h45 à 12h15	
PERIGORD HABITAT	05.53.02.25.29 et 05.53.02.25.00	PERMANENCES TERRASSON FEUILLES	Contact Téléphone	





### ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité<sup>1</sup> dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.
- Consultations, examens et soins ne pouvant être ni assurés à distance ni différés et l'achat de médicaments.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
- Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
- Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

- <sup>1</sup> Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
- <sup>2</sup> À utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
- <sup>3</sup> Y compris les occasions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la gestion de déplacements scolaires.

